



Depuis plusieurs mois de bataille contre la réforme des retraites, de nombreux arguments ont été avancés pour s'opposer à cette réforme antisociale. C'est notamment le cas de la notion de SAS de précarité dans lequel se retrouve beaucoup trop de travailleurs.es entre 55 et 69 ans.

En effet, en 2021, et selon les données produites pas l'Institut National de la Statistique Economique (INSEE), un.e travailleur.se sur six ne serait ni en emploi ni en retraite (NER) sur cette tranche d'âge.

S'il fallait donc un argument supplémentaire le voici : à 60 %, ce sont 28 % des travailleur·ses qui ne sont ni en emploi ni en retraite. Le report de l'âge légal d'ouverture des droits entraînera alors soit une augmentation de cette proportion, soit une augmentation de la durée passée dans cette situation. Pour le gouvernement, il serait donc préférable de laisser les personnes en situation de précarité plutôt que de leur permettre d'accéder à une retraite bien méritée.

Ce nouveau mémo Sécu est l'occasion de revenir sur cette notion de SAS de précarité et de montrer que la situation des seniors dans le rapport salarial est aujourd'hui bien trop souvent précaire, avec peu de perspectives de retour à l'emploi. Un report de l'âge d'ouverture des droits n'aura que pour conséquence de les maintenir dans ces situations de précarité.

fichiers:



[Télécharger](#)

[memo_secu_n11_28_des_travailleur.euses_ne_sont_ni_en_emploi_ni_en_retraite_a_60_ans_1.pdf](#)
(161.16 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Fiches/Guides](#)

- [A](#)
- [+A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

